



GUIDE DE COMPETITION

2^{EME} MANCHE
COUPE AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
GERZAT
21 & 22 MARS
2026

BMX: extrema ludis cursoriam
multum passionis ac paulum insaniae



Compétition

Engagements

Réglementation

Accueil des pilotes

Les catégories

Ordre de passage

Récompenses

3

4

5

6

7

8

Infos pratiques

Accès/ plan

Infos grand public

Espaces Tentes

Espaces Caravaning

Contacts

Partenaire

9

10

11

12

13

14



SOMMAIRE



PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône-Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au

11 Mars 2026 à 20h00

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Les épreuves de la **COUPE AUVERGNE RHONE-ALPES** sont ouvertes aux pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes et aux pilotes des autres comités.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

20 " : 13 € par pilote

24" (Cruiser) : 13 € par pilote



ENGAGEMENTS





REGLEMENTATION



La participation à la Coupe Auvergne Rhône-Alpes se déroulera en 2 manches sur deux week-ends et opposera les pilotes de toute la région Auvergne Rhône-Alpes.

La Coupe Auvergne Rhône-Alpes permettra aux pilotes de se qualifier aux Challenge France Sud-Est.

Les 2 manches sont obligatoires.

Pour les pilotes blessés, des dérogations exceptionnelles pourront être accordées à condition de présenter un certificat médical avant la fin de la dernière manche. Passé cette épreuve, aucune demande de dérogation ne sera prise en compte.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La coupe Auvergne Rhône-Alpes BMX est régie par le règlement FFC BMX.

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue de la dernière épreuve. Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

Remise des récompenses sera effectué au championnat régional.



ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

Récupérer les pastilles pour les pilotes.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le vendredi à partir de 17h00

Le samedi à partir de 08h00

Le dimanche à partir de 08h00



LES CATÉGORIES



20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 ans	U7	X	X
7 ans / 8 ans	U9	X	X
9 ans / 10 ans	U11	X	X
11 ans / 12 ans	U13	X	X
13 ans / 14 ans	U15	X	X
15 ans / 16 ans	U17	X	X
17 ans / 18 ans	U19	X	
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
19 ans / 29 ans	Homme 19/29	X	
30 ans et plus	Homme 30 et +	X	
24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
13 ans / 16 ans	Cruiser U15 / U17	X	X
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
17 ans / 29 ans	Homme 17/29	X	
30 ans / 39 ans	Homme 30/39	X	
40 ans et plus	Homme 40 et +	X	

Définition des Blocs :

- Bloc 1 : Toutes les catégories Cruisers
- Bloc 2 : U7 (Pré-licencié) F/G
- Bloc 3 : U9 (Poussin) F/G
- Bloc 4 : U11 (Pupille) F/G
- Bloc 5 : U13 (Benjamin) F/G
- Bloc 6 : U15 (Minime) F/G
- Bloc 7 : U17 (Cadet) F/G
- Bloc 8 :
 - Femme 17 et +
 - Homme U19 (Junior) et +

Timing - Essais + compétitions

Le Samedi

- 09h00 Début des essais
 - Essais par bloc 1, 2, 3 et 4 (Ordre défini par le Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Le Dimanche

- 08h30 Début des essais
 - Essais par bloc 5,6,7 et 8 (Ordre défini par le Président de Jury)
- Début des manches
 - A l'issue des manches, phases finales
 - A l'issue des courses : Remise des récompenses

Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition



PROGRAMME SPORTIF



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité Auvergne Rhône-Alpes .

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème} place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 3 premiers clubs seront récompensés.

Les récompenses seront remises au Championnat Régional.





Plan de masse



ACCES
PLAN



Parking Compétiteurs & Public
Adresse : Place Marcel COLLANGE



Parking PMR réservation sur HelloAsso
Accès par : 2 chemin de DONNAVIGNAT



Emplacement Camping-Cars réservation sur HelloAsso
Accès par : Place Marcel COLLANGE



Accueil Pilotes – émargement – Pastilles catégories



Adresse : 2 chemin de DONNAVIGNAT



Circulation Public

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



• PARKINGS

• EMBLEMENTS

- Un parking situé à proximité de la piste de BMX est accessible en suivant les fléchages.

• SÉCURITÉ

- Le club organisateur ne pourra être reconnue responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

• TENTES CLUBS / TEAM

- Des emplacements pour les clubs seront mis en place pour y accueillir des tentes.

ACCÈS PUBLIC

- L'entrée est gratuite pour tous.



Village BMX :

- RESTAURATION SUR PLACE
- Tout au long du week-end, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place.
- Caisse centrale avec paiement par CB

INFOS GRAND PUBLICS



Implantation générale



Pré pré-grilles
Pré-grilles

Direction
de Course

Podium

Repas

Restauration

Shops

Espace
Club
Général

Buvette

Poste de
Secours

Zone
Pilotes

Espaces
Clubs

Accueil
Pilotes

Espaces
Clubs



&



Arbitres
Bénévoles

PMR

- Circulation secours
- Circulation Public
- Circulation Pilotes



ESPACE TENTES



Dépose
minute :
2, chemin
DONNAVIGNAT

Aucune tente ne sera acceptée en dehors des espaces définis

Une zone d'emplacement pour les camping-cars sera prévue.

Celle-ci sera gratuite sur le parking.
WC uniquement (pas de douche ni électricité).

Ci-dessous le QR Code pour la réservation de votre emplacement



ESPACE CARAVANING



 **PICOD Olivier – Président**

 **06-03-50-20-81**

 **clubbmxgerzat@gmail.com**

 **<https://www.bmxgerzat.fr/>**

 **PETER Rudolf – Vice Président**

 **06-87-13-38-54**

 **clubbmxgerzat**

 **gerzatbmx63**



CONTACTS





PARTENAIRES





Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme

Xavier RONGERE

Commission Régionale BMX Race

**9 rue Edouard Herriot
38300 BOURGOIN JALLIEU**

✉ commission.aura.bmx@orange.fr

